



AFFICHÉ
LE 19.11.2025

OZOIR-LA-FERRIÈRE

2025/....
Parafe

ARRETE N°98/2025

OBJET : FIN DE DELEGATION DE FONCTION / SIGNATURE A MONSIEUR ZIAIN TADJINE

Le Maire de la Commune d'Ozoir-la-Ferrière ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-18, et L.2122-20 ;

Vu le procès-verbal d'élection du maire et des adjoints en date du 6 décembre 2024 ;

Vu l'arrêté n°119/2024 en date du 12 décembre 2024 ;

Considérant qu'il y a lieu de rapporter la délégation de fonction et de signature à Monsieur Ziain TADJINE, conseiller municipal ;

ARRETE

Article 1^{er} : L'arrêté n°119/2024 en date du 12 décembre 2024, portant délégation de fonction/signature à Monsieur Ziain TADJINE est rapporté.

Article 2 : Monsieur le Directeur général des services de la mairie, est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée à :

- ✓ Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne
- ✓ Monsieur Ziain TADJINE

Fait à Ozoir-la-Ferrière, le 18 novembre 2025

Madame le Maire,
Christine FLECK



REÇU EN PREFECTURE

le 19/11/2025

Application agréée E-legalite.com

99_AR-077-217703503-20251118-ARRETE_98_2